

# École Saint-Joseph de Vezon

## Conseil de participation

Rapport de la réunion du jeudi 9 octobre 2025



### 1. Membres présents

|                                         |                                        |
|-----------------------------------------|----------------------------------------|
| M. Cyril Brabant (Directeur ad interim) | directionesjv@gmail.com (069 44 34 01) |
| M. Victor Dewailly                      | victordewailly@hotmail.com             |
| Mme Caroline Despret                    | caroline.despret@yahoo.fr              |
| Mme Myriam Delvigne                     | myriamdelvigne@hotmail.com             |
| M. Grégory Vincent                      | gregory@vincent.be                     |
| M. Guillaume Fallon                     | guifallon@gmail.com                    |

## 2. Thèmes abordés

### 2.1 Composition et membres du Conseil de participation

Le mandat de Mme Valentine Pypaert est arrivé à échéance. Elle quitte donc le Conseil de participation. Nous tenons à la remercier pour sa collaboration.

Il reste un siège à pourvoir pour représenter les parents. L'Association des parents se charge de trouver un membre effectif et un membre suppléant.

Voici la composition actuelle du Conseil de participation :

- M. Frédéric Saudemont (Directeur) / M. Cyril Brabant (Directeur ad interim)
- Mme Caroline Despret (Institutrice)
- M. Victor Dewailly (Instituteur)
- Mme Myriam Delvigne (Pouvoir Organisateur)
- M. Grégory Vinchent (Pouvoir Organisateur)
- M. Guillaume Fallon (Parent)
- Mme Eloïse Tartaglia (Parent)

### 2.2 Agrandissement de l'école – Fin des travaux

La construction d'un nouveau bâtiment contenant plusieurs classes et une salle polyvalente est quasiment terminée. Le timing prévu est respecté. L'occupation des locaux se fera dès que possible.

Pour permettre aux enfants d'accéder aux nouvelles installations, idéalement dès la rentrée de janvier :

- Il faut mettre en peinture l'ensemble des locaux (deuxième quinzaine de novembre ?). Un appel aux volontaires sera effectué par le Pouvoir organisateur et l'Association des parents.
- Il faut également prévoir le déménagement des classes de la Ferme à Tertous vers la nouvelle extension (décembre).
- Les classes seront équipées avec du nouveau mobilier offert par l'Association des parents et le Comité des fêtes.

L'inauguration officielle de la nouvelle extension est prévue pour le début de l'année 2026.

## 2.3 Le harcèlement scolaire à l'école

Notre école est actuellement confrontée à des signalements de harcèlement. Nous prenons cette situation très au sérieux et avons engagé une démarche proactive pour protéger le bien-être de nos enfants.

Voici la stratégie mise en place par Monsieur Cyril :

- Organisation d'une journée pédagogique sur ce thème pour sensibiliser les membres du personnel ;
- Visite à l'école de Anne Latour, membre de l'ASBL Gestion du harcèlement ;
- Intervention de l'Équipe mobile et du PMS ;
- Mise en place d'un nouveau barème de sanctions pour les harceleurs ;
- L'école s'est inscrite à l'opération HOPE 2025 de la RTBF. C'est une grande action de sensibilisation qui lutte contre le (cyber) harcèlement scolaire.

Notre objectif est de créer un environnement scolaire sûr, respectueux et épanouissant pour garantir la sécurité et le développement harmonieux de chaque élève.

## 2.4 Projet de l'Association des parents

Voici les activités prévues lors de la dernière semaine de cette année scolaire :

- Marché de Noël (12 décembre). Si la visite des pompiers est favorable, le marché se déroulera dans la nouvelle extension. En cas de refus, le marché se déroulera à la ferme à Tertous.
- L'Association des parents a pour projet d'intervenir dans les frais de déplacement en car pour les enfants qui partent en activité. Une décision sera prise prochainement.

### 3. Prochaine réunion

**Jeudi 4 décembre 2025 à 18h30 à l'école.**

Nous vous invitons à envoyer vos éventuels sujets de débat (ou questions) à propos de la vie de l'école, le règlement d'ordre intérieur ou le projet pédagogique à l'adresse mail suivante [conseildeparticipation@saintjosephvezon.be](mailto:conseildeparticipation@saintjosephvezon.be) au plus tard 7 jours avant la date de réunion.

Le Conseil de participation en discutera et un retour vous sera donné par mail et via affiche aux valves de l'école.